RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Certifié conforme à l'original le 26/11/2024

ABLABS CONSULTING SASU
SASU au capital de 100 €
Siège social : Apt 15, 6 Rue du Lantissargues, 34070 M
RCS Montpellier 981 352 107

[redacted]

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 26 Novembre

A dix heures,

Je soussigné Monsieur BEL Alexis, Bernard, Raymond, associé unique et Président de la société ABLabs Consulting SASU a pris des décisions extraordinaires portant sur les points suivants :

- Modification des dates de l'exercice social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités ;

PREMIERE RESOLUTION

(Modification des dates de l'exercice social)

L'associé unique décide que la durée de l'exercice social s'étend dorénavant du 01 janvier au 31 décembre.

DEUXIEME RESOLUTION

(Modification corrélative des statuts)

L'associé unique, décide de modifier l'article 5 des statuts – Durée, qui aura dorénavant la rédaction suivante :

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

TROISIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir les formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur BEL Alexis, Bernard, Raymond

Président et associé unique

